



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Nouveau directeur général de l'enseignement postobligatoire

Le Conseil d'Etat a désigné M. Séverin Bez, actuel directeur général adjoint en charge de l'enseignement gymnasial, comme nouveau directeur général de l'enseignement postobligatoire. Il entrera en fonction au 1^{er} juillet 2008 et aura pour tâche de poursuivre le déploiement de la DGEP, créée en 2004. Cette nouvelle étape verra notamment un rapprochement des relations entre le directeur général et les directions des établissements de la formation professionnelle, des gymnases ainsi que de la transition.

M. Séverin Bez a été désigné par le Conseil d'Etat en qualité de directeur général de l'enseignement postobligatoire à l'issue d'une procédure de mise au concours initiée suite à la demande de M. Jean-Pierre Rochat de faire valoir son droit à la retraite pour le 30 juin 2008. Directeur général adjoint en charge de l'enseignement gymnasial depuis janvier 2005, M. Séverin Bez est originaire du canton d'Argovie. Né en 1961, il est titulaire d'une licence ès sciences mathématiques de l'Université de Lausanne obtenue en 1983, et d'un brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire (BAES), obtenu en 1985. M. Séverin Bez est également titulaire du diplôme exécutif en administration publique de l'IDHEAP obtenu en 2007. Par ailleurs, il a fait preuve de larges compétences humaines, organisationnelles et de gestion développées dans les postes à responsabilité qu'il a occupés.

M. Séverin Bez est particulièrement bien préparé pour assumer avec compétence la direction de l'enseignement postobligatoire vaudois. Fort d'une expérience d'enseignement de près de 20 ans et de différentes activités menées en faveur de l'enseignement, M. Séverin Bez possède de profondes connaissances du postobligatoire ainsi que de la formation des enseignants. Il a, de plus, assumé durant près de 9 ans la fonction de juge-assesseur au Tribunal des baux.

Le directeur général désigné aura notamment pour tâche de poursuivre le déploiement de la DGEP. Il s'agit notamment de rapprocher les directions des établissements et le directeur général de la DGEP, tout en renforçant l'appui administratif aux directrices et directeurs par les unités transversales telles que les ressources humaines, les finances et les affaires juridiques. Ces développements, qui seront conduits de manière participative, tiendront compte des travaux déjà réalisés ou en cours.

Les principales orientations, ainsi que des éléments concernant les démarches pratiques relatives à l'évolution de la DGEP, seront présentées d'ici à l'été.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 mai 2008

Renseignements :

DFJC, Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 021 316 30 01

Jean-Pierre Rochat, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 021 316 63 06

Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire désigné, 079 779 48 18

photo à disposition auprès de Michael Fiaux, délégué à la communication, michael.fiaux@vd.ch, 021 316 30 65 / 076 583 71 12